



VILLE
D'AMOS

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS
2019-2024



Table des matières

Mot du maire	1
Introduction	2
Historique et mission de la politique et mandat	2
Définition de la famille et des aînés	2
La famille.....	2
Les aînés.....	3
Portrait de la population.....	3
Portrait des familles	3
Portrait de la population.....	3
Projection de la population 60 ans et plus.....	4
Nombre de personnes vivant seules.....	4
Population active	5
Revenu des ménages	5
Niveau de scolarité	5
Dynamique immobilière.....	5
Les objectifs de la Politique familiale et des aînés de la ville d’Amos	6
Principes directeurs :	6
Les axes d’intervention	7
1. Les relations avec la population.....	7
2. La sécurité, les transports et Infrastructures	8
3. L’environnement, l’aménagement et la qualité du milieu de vie.....	9
4. Les loisirs et la culture.....	10
5. Le développement du territoire et de l’habitation	11
6. La vie sociale et communautaire	12
7. Réalisations coup de cœur de la dernière politique familiale et politique MADA ...	13
8. Conclusion et remerciements	14

MOT DU MAIRE

Soucieuse d'adapter sa politique familiale aux réalités et besoins fondamentaux des familles actives d'aujourd'hui, la Ville d'Amos a revu et repensé chacun des axes d'intervention déployés à l'intérieur de celle-ci.

L'actualisation de sa politique familiale permet au conseil municipal d'offrir un milieu de vie exceptionnel à ses citoyens par le biais de services de qualité et de politiques adaptées, équitables et durables. Dans un souci d'accroître l'implication citoyenne des familles et les liens intergénérationnels, cette politique met en perspective l'apport essentiel de nos aînés au sein de notre communauté. Cette démarche découle également de la préoccupation de la Ville à offrir un milieu de vie actif où les saines habitudes de vie sont partie intégrante du développement de notre société.

C'est avec une grande fierté que la Ville d'Amos vous présente le fruit de cette réflexion qui exprime concrètement nos valeurs en tant que membre de la communauté amossoise.

Au nom des membres du conseil et en mon nom, je tiens à remercier sincèrement les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la conception de la présente politique.



Sébastien D'Astous
Maire de la Ville d'Amos

INTRODUCTION

HISTORIQUE DE LA POLITIQUE

La Ville d'Amos a établi sa toute première politique familiale en 2001. En 2014, elle adhère à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) afin d'inclure une culture de développement en faveur des aînés de son territoire. Cette combinaison permettait alors à la municipalité de s'assurer de la prise en compte des besoins de l'ensemble de sa population. La Ville d'Amos étant une ville de centralité, son offre de services touche également des citoyens de municipalités avoisinantes qui utilisent les différents services ou infrastructures.

Pour la première fois, la Ville d'Amos a choisi d'intégrer la politique Municipalité amie des aînés (MADA) à la politique familiale. Cette orientation met l'accent sur l'importance des liens intergénérationnels et favorise l'inclusion de l'ensemble des générations dans son développement.

MISSION DE LA POLITIQUE

La Politique familiale et des aînés a pour mission de mettre les familles et les aînés au cœur des initiatives, des programmes et des règlements de la municipalité. Elle amène la Ville à penser et agir en fonction des citoyens.

*À noter que dans le but d'alléger le texte, les références à la politique familiale incluent les aînés.

DÉFINITION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

LA FAMILLE

La famille constitue la cellule de base de notre société. Elle est le milieu privilégié pour la socialisation, l'éducation et la transmission des valeurs aux personnes qui la composent. Les liens multiples et variés des membres qui la constituent la rendent unique, inclusive et intergénérationnelle.

LES AÎNÉS

Les aînés, au-delà de l'âge, sont les piliers de notre société. Le terme « aîné » fait référence au processus de vieillissement de personnes dont les besoins et les intérêts varient en fonction de facteurs psychosociaux et biologiques. Les aînés jouent un rôle important dans la transmission des valeurs et des savoirs intergénérationnels. Le vieillissement actif et l'engagement des personnes aînées sont les plus grandes richesses d'un milieu.

PORTRAIT DE LA POPULATION

PORTRAIT DES FAMILLES

1 675 FAMILLES avec au moins **UN ENFANT** âgé de **0-24 ANS**

1 155 FAMILLES BIPARENTALES SONT DES FAMILLES INTACTES OU RECOMPOSÉES.

Les types de familles monoparentales

	NOMBRE	%
Familles monoparentales	520	31%
Familles monoparentales père	150	29 %
Familles monoparentales mère	370	71 %
• Pourcentages ajustés pour que ça balance avec le 31 %		

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, tableau 98-400-X2016025. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

PORTRAIT DE LA POPULATION

Population de la ville d'Amos selon les différents groupes d'âges et variation

ANNÉE	0-14 ANS	15-24 ANS	25-39 ANS	40-59 ANS	60 ANS ET +	TOTAL
2006	2 165	1 715	2 290	4 045	2 410	12 647
2011	1 980	1 625	2 235	3 860	3 000	12 771
2016	1 990	1 585	2 300	3 485	3 470	12 829
Variation 5 ans	0.5 %	-2.5 %	-1.5%	-9.7 %	15.7 %	0.5 %
Variation 10 ans	-8.1 %	-7.6 %	-0.4 %	-13.8 %	44.0 %	1.4 %

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. 2001 à 2017 date de révision des estimations utilisées (février 2018).

LA CROISSANCE DE LA POPULATION

Sur une période de cinq ans, soit de 2011 à 2016, la population de la ville d'Amos a augmenté de 0,5 % pour totaliser 12 829 personnes et sur une plus longue période, soit 10 ans, il s'agit d'une hausse de 1,4 %.

De 2016 à 2026, une augmentation de la population de 0,4 % est à prévoir.

La proportion des personnes âgées de 60 ans et plus connaîtra une hausse de 26,5 % de 2016 à 2026.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016

PROJECTION DE LA POPULATION 60 ANS ET PLUS

ANNÉE	POPULATION 60 ANS ET PLUS
2016	3475
2021	4010
2026	4395

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec, 2001-2017.

NOMBRE DE PERSONNES VIVANT SEULES

1 960 PERSONNES VIVENT SEULES, SOIT 19 % DE LA POPULATION ADULTE DE 15 ANS ET PLUS.

La proportion de personnes vivant seules s'accroît avec l'âge :

GROUPE D'ÂGE	POPULATION VIVANT SEUL
15-24 ans	7 %
25-39 ans	15 %
40-60 ans	18.5 %
60 ans et plus	30 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016

POPULATION ACTIVE EN 2016

Population totale âgée de 15 ans et plus selon la situation d'activité : 10 195

Population active : 6 665

(Personnes qui occupent un emploi ou exploitent une entreprise ou chômeurs disponibles pour le marché du travail)

Population inactive : 3 530

(Personnes ne pouvant offrir une prestation de service.)

Taux d'activité : 65,4 % (Personnes au travail ou chômeurs)

Taux d'emploi : 60,5 % (Personnes en emploi.)

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016

REVENU DES MÉNAGES

EN 2015, LE **REVENU MOYEN** DES MÉNAGES AMOSSOIS ÉTAIT DE **77 205 \$**

NIVEAU DE SCOLARITÉ * UNIFORMISER LA POLICE D'ÉCRITURE DANS TOUT LE DOCUMENT

NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT POUR LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS	NOMBRE	%
Aucun certificat, diplôme ou grade	2690	26,4 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	1920	18,8 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	2335	22,9 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	1630	16 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	365	3,6 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	1265	12,4 %

Statistique Canada, Recensement de 2016.

DYNAMIQUE IMMOBILIÈRE

Prix moyen des résidences unifamiliales vendues en 2017 : 183 000 \$

Données Baromètre du marché résidentiel FCIQ, 4^e trimestre 2017.

335

En 2018, 9 résidences privées pour personnes âgées offrent un total de 307 chambres.

122 logements de type HLM sont disponibles pour les personnes de 55 ans et plus.

LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS DE LA VILLE D'AMOS

- Assurer le déploiement d'initiatives adaptées aux réalités des familles et des aînés;
- Miser sur une culture de collaboration et de partenariat dans les différentes activités offertes aux familles;
- Assurer la cohérence dans les actions mises en place entre les différents services municipaux;
- Faire connaître à la population les orientations prioritaires en lien avec les familles et les aînés;
- Inciter les entreprises et organisations à adopter une politique de conciliation travail-famille.

PRINCIPES DIRECTEURS :

- **Proactivité** : Être proactif afin d'agir sur des préoccupations ou des besoins en étant à l'avant-garde;
- **Créativité-Diversité** : Faire preuve d'audace et de créativité dans les différentes actions mises en place afin d'offrir une variété de choix et de répondre à des clientèles aux besoins diversifiés;
- **Intégration** : Être inclusif envers les familles et les personnes âgées sans égard à leur statut et favoriser les liens intergénérationnels;
- **Consolidation** : En considérant que la Ville possède différents atouts, poursuivre les efforts d'améliorer, d'animer et de maximiser l'utilisation des infrastructures en place.

LES AXES D'INTERVENTION

1. LES RELATIONS AVEC LA POPULATION

La communication et les relations avec la population sont des éléments clés du dynamisme d'un milieu. Ils permettent à la Ville d'Amos à la fois de diffuser tout ce qui se fait sur son territoire, mais également d'assurer l'écoute des besoins des familles de façon continue. Les modes de communication ont beaucoup évolué au fil des dernières années notamment avec la présence des nouvelles technologies, dont les médias sociaux. Bien qu'une forte proportion des familles se tourne vers ces médiums, il importe de souligner que d'autres moyens de communication considérés traditionnels permettent encore de rejoindre les familles et les aînés du territoire.

Objectif général : Assurer un lien de communication étroit avec les familles et les aînés du milieu.

Objectifs spécifiques :

- Accroître et adapter l'information et la promotion des activités ou services offerts aux familles;
- Maximiser l'utilisation des lieux de rassemblement et de diffusion déjà existants pour effectuer la promotion des activités ou services du territoire;
- Faire connaître les initiatives et activités découlant de la Politique familiale et des aînés et celles des partenaires du milieu;
- Maintenir une communication étroite et continue entre la Ville, les familles et les aînés;
- Offrir des formations accessibles à tous.

2. LA SÉCURITÉ, LES TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES

Le sentiment de sécurité des familles et des personnes âgées est essentiel pour assurer le bien-être de ceux-ci. La Ville d'Amos est reconnue pour la quiétude de son milieu et les gens s'y sentent en sécurité. Lorsque l'on fait référence à la sécurité du milieu, le transport et la sécurité des voies de circulation occupent une place importante. Le transport actif étant un mode de vie bien présent dans la société, il importe donc de s'assurer que les infrastructures répondent aux nouvelles tendances et favorisent une utilisation optimale de celles-ci.

Objectif général : Offrir aux familles un milieu de vie sécuritaire où les différents usagers des voies de circulation cohabitent de façon harmonieuse.

Objectifs spécifiques :

- Développer, améliorer et sécuriser le réseau cyclable de la ville dans le but de favoriser le transport actif (vélo, marche, etc.);
- Améliorer l'entretien, l'état des voies de circulation telles que les trottoirs, les voies cyclables et les rues dans les zones ciblées;
- Encourager les déplacements en transport actif sur l'ensemble du territoire de la ville;
- Améliorer la fluidité, la connectivité et la sécurité des voies de circulation pour le transport actif tel que les pistes et voies cyclables;
- Évaluer les besoins en transport collectif;
- Favoriser la cohabitation entre les différents modes de transports actifs et cyclomoteurs;
- Assurer l'aménagement et la sécurité des berges de la rivière Harricana;
- Promouvoir les aménagements favorisant l'accessibilité universelle.

3. L'ENVIRONNEMENT, L'AMÉNAGEMENT ET LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE

La Ville d'Amos offre un milieu sain avec des atouts tels qu'une eau de très grande qualité, une rivière qui traverse la ville et différents parcs et espaces verts qui ornent celle-ci. Elle souhaite offrir un milieu de vie où le développement des bonnes pratiques environnementales correspond aux attentes des différentes générations actuelles et à venir. La Ville d'Amos a également à cœur le développement d'un milieu où les saines habitudes de vie font partie intégrante de son développement et s'assure ainsi d'offrir aux citoyens des environnements favorisant celles-ci.

Objectif général : Développer un milieu de vie où la qualité de l'environnement et les saines habitudes favorisent le bien-être des familles et des aînés.

Objectifs spécifiques :

- Sensibiliser aux bonnes pratiques citoyennes en matière de préservation de l'environnement, de gestion des matières résiduelles et de nouvelles pratiques visant la qualité de l'environnement et du milieu de vie;
- Susciter et soutenir le développement d'initiatives visant à encourager les familles et les aînés du territoire à l'adoption d'un mode de vie sain;
- Poursuivre le développement et l'amélioration des parcs, espaces verts et infrastructures de loisirs, en conformité avec le plan directeur des parcs et espaces récréatifs;
- Favoriser l'accessibilité à l'eau potable dans les lieux publics et dans les différents espaces verts;
- Stimuler l'embellissement du milieu par une contribution active des familles.

4. LES LOISIRS ET LA CULTURE

Les loisirs et la culture sont des champs d'action qui influencent en grande partie la vitalité d'un milieu. La qualité et la diversité de l'offre sont des préoccupations des familles d'aujourd'hui et ces éléments peuvent agir sur l'attraction et la rétention des résidents, tout en favorisant le vieillissement actif. Les loisirs et la culture permettent la découverte et le déploiement de passions qui touchent l'ensemble des générations. L'audace, la diversité et l'animation des différentes installations sont des facteurs importants dans le développement culturel et de loisirs.

Objectif général : Contribuer à la vitalité du milieu par le développement d'une offre de service adaptée en loisirs et culture.

Objectifs spécifiques :

- Assurer l'accessibilité aux services et activités de loisirs et de culture pour l'ensemble de la population en tenant compte des besoins et réalités;
- Stimuler le développement d'une offre de service diversifiée s'adressant aux différents groupes d'âge;
- Identifier et reconnaître les besoins spécifiques des adolescents en matière de culture et de loisirs;
- Favoriser le développement d'initiatives visant à accroître les liens intergénérationnels;
- Optimiser l'utilisation des différentes installations de culture et de loisirs par la promotion et l'animation des activités.

5. LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'HABITATION

La Ville d'Amos accorde beaucoup d'importance à des projets visant l'amélioration et le développement du territoire tant au niveau résidentiel, industriel, institutionnel que commercial. La Ville désire poursuivre le déploiement d'une offre d'habitation et de logements adaptée aux réalités des familles et des aînés.

Objectif général : Favoriser le déploiement d'une offre d'habitation et organiser l'occupation du territoire en fonction de la réalité des familles et des aînés;

Objectifs spécifiques :

- Stimuler le développement de logements à prix abordables;
- Voir à ce que se développe une offre d'habitation diversifiée afin de répondre aux besoins et réalités de l'ensemble des générations;
- Encourager les initiatives visant l'accessibilité universelle.

6. LA VIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

L'implication communautaire et la qualité de la vie sociale de la population contribuent au développement du milieu, mais aussi à l'épanouissement des personnes. Notamment, les aînés représentent une richesse humaine importante du milieu par leur haut niveau d'implication et de connaissances. La Ville, par ses actions et ses interactions avec les différents organismes, favorise l'implication et l'engagement de ses citoyens.

Objectif général : Stimuler le développement d'une vie sociale et de l'implication communautaire pour l'ensemble de la population.

Objectifs spécifiques :

- Encourager et promouvoir la reconnaissance de l'action bénévole auprès des familles et des personnes âgées;
- Favoriser un maillage entre les besoins des citoyens et l'offre de service des différents organismes du territoire;
- Supporter des initiatives permettant d'avoir un lieu de référence pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées;
- Stimuler le développement d'une culture de l'implication citoyenne par la mise en place d'initiatives favorisant celle-ci;
- Promouvoir et supporter le développement de projets ou d'initiatives favorisant la vie sociale et communautaire.

7. RÉALISATIONS COUP DE CŒUR DE LA DERNIÈRE POLITIQUE FAMILIALE ET POLITIQUE MADA

La Ville d'Amos est fière de souligner les réalisations ayant découlé de la dernière Politique familiale et de la Politique Municipalité amie des aînés ou des collaborations avec différents partenaires. Voici quelques-unes des réalisations :

Politique familiale 2009-2017

- Activité Inscript-ô-loisirs;
- Sceau famille pour souligner les réalisations en faveur des familles;
- Utilisation des parcs pour les activités familiales telles que le cinéma en plein air, *enlever activité glissade et soupe;
- Activité annuelle « Je plante mon arbre »;
- Aménagement du parc Lion;
- Piste cyclable côté ouest de la rivière Harricana;
- Participation à la journée « Je m'active » de promotion du transport actif;
- Programmation parents-enfants, cinéma parents-enfants, Karibou, contes pour enfants et autres;
- Aménagement de plusieurs parcs incluant l'installation de toilettes;
- Promotion et organisation de la Fête des voisins depuis 2015;
- Asphaltage de la piste cyclable;
- Installation des modules jeux d'eau au parc Brunet;
- Aménagement de glissades hivernales à l'Agora naturelle et activité glissade et soupe;
- Installation de tables à manger : Théâtre des Eskers, maison de la culture, complexe sportif;
- Ajout de buvettes au parc de la Cathédrale, parc Lions et à proximité des terrains de la piste d'athlétisme;
- Aménagement d'une nouvelle patinoire extérieure à l'école secondaire d'Amos, pavillon La Forêt;
- Certificat de citoyenneté pour les nouveau-nés.

Municipalité amie des aînés (MADA) :

- Publication du bottin des aînés en 2013 et mise à jour en 2017;
- Installation de modules d'exercice au parc Brunet;
- *enlever Activité intergénérationnelle annuelle au parc Brunet;
- Participation des aînés à des comités consultatifs de la Ville d'Amos;
- Mise en place de programmes aquatiques dédiés aux personnes âgées;
- Soutien à la mise en place d'un club de marche;
- Ajout de bancs et aires de repos;
- Ajout d'avancées piétonnières favorisant la sécurité;
- Tarifs spéciaux au Théâtre des Eskers et pour les activités sportives.

8. CONCLUSION

En conclusion, les éléments identifiés dans la présente politique serviront de guide pour assurer le déploiement d'initiatives visant à poursuivre le développement d'un milieu de vie stimulant pour les familles et les aînés. La population a grandement contribué à alimenter la présente politique afin que celle-ci reflète la réalité et les besoins du milieu. Le comité permanent consultatif sur les questions familiales de la Ville d'Amos assurera le suivi des orientations, proposera des initiatives et supportera le développement de différents projets au cours des prochaines années.

9. REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les membres du comité permanent consultatif sur les questions familiales de la Ville d'Amos qui ont contribué à l'élaboration de la présente politique.

Bernard Blais, directeur du Service des loisirs, de la culture et du tourisme, Ville d'Amos

Claire Caron, citoyenne et représentante Table de concertation des aînés de la MRC Abitibi

Isabelle Lefebvre, citoyenne

Nathalie Rodrigue, directrice générale de la Maison de la famille

Kate Dessureault, coordonnatrice de la Maison des jeunes

Stéphanie Morin, organisatrice communautaire, C.I.S.S.S. A-T

Micheline Godbout, conseillère municipale, Ville d'Amos

Nathalie **Rey**, citoyenne et représentante Table des nouveaux arrivants

Sophie Thibeault, organisatrice communautaire, C.I.S.S.S. A-T

Linda Perron-Beauchemin, citoyenne

Ghislain Doyon, chef de division- récréatif, Ville d'Amos

Personnes qui ont joint le grand comité pour l'élaboration de la politique :

Marie-Hélène Grondin, directrice des services éducatifs CSH

Marie-Christine Turgeon, Espace 0-35

Maud Bouchard, Espace 0-35

Monsieur Richard Martin, Carrefour action municipale et Famille

Finalement, nos sincères remerciements au ministère de la Famille pour leur support financier dans le cadre du programme de soutien aux politiques familiales municipales



En partenariat avec :

